

Abrogation de la réforme chômage !

Abrogation

Sud
CULTURE Solidaires

de la réforme

Solidaires
Union syndicale

chômage !

Depuis maintenant 2 ans, le gouvernement, en lien avec le patronat, a décidé de réduire encore plus les maigres droits des chômeur/ses et des précaires, en mettant en place une nouvelle « réforme » de l'assurance chômage. Mais il a dû reculer plusieurs fois, à cause de la crise sanitaire, et aussi de la mobilisation des chômeurs/ses, précaires et des organisations syndicales de lutte. Ainsi, celles-ci ont obtenu l'annulation des règles relatives au salaire journalier de référence (novembre 2020), puis la suspension de l'entrée en application du nouveau mode de calcul de l'indemnisation (juin 2021), au moment où il y avait plus d'une centaine de lieux culturels occupés.

Pourtant, profitant du recul de la mobilisation et de la reprise de l'activité dans plusieurs secteurs, le gouvernement est en train d'imposer cette « réforme », sans rien changer sur le fond. Une première partie du dispositif vient d'entrée en vigueur le **1^{er} octobre** dernier, en durcissant fortement le calcul des allocations chômages, en prenant désormais aussi en compte les jours non-travaillés dans le calcul du montant du salaire journalier de référence. Ce système inique et injuste va frapper en priorité les plus fragiles, ceux et celles qui enchaînent des contrats courts et des périodes sans travail, les intermittent-e-s de l'emploi. L'Unedic elle-même pointe les conséquences humaines désastreuses de la « réforme », avec une baisse ou une suppression des allocations chômage pour 1 115 000 chômeurs/ses. De plus, à partir du **1^{er} décembre**, il faudra désormais avoir travaillé 6 mois dans les 24 derniers mois pour pouvoir ouvrir des droits au chômage, alors qu'avant il fallait avoir travaillé 4 mois dans les 28 derniers mois pour cela.

A cette réduction drastique des droits des chômeurs/ses s'ajoute une volonté de renforcer leur contrôle, pour réduire artificiellement le nombre de chômeurs/ses en radiant le plus possible et pour répandre un discours faux sur des chômeurs/ses qui refuseraient de travailler.

Cela alors qu'il n'y a aucun contrôle des entreprises qui utilisent les aides publiques pour augmenter leurs profits ou des évadé-e-s fiscaux/ales (plus de 100 milliards d'euros de fraude fiscale, de quoi financer l'indemnisation de toutes et tous les chômeurs/ses). Le but final du gouvernement et du patronat est de remettre en cause à terme le principe même de l'assurance chômage et de sa gestion.

L'assurance chômage nous concerne tou.te.s, que l'on travaille au ministère de la Culture ou dans des entreprises privées du secteur culturel, des médias, du spectacle vivant, de l'archéologie, des éditions, des librairies, de l'événementiel... D'abord parce qu'il y a dans tous ces secteurs de très nombreux /euses travailleurs/ses précaires, qui vont être touché-e-s de plein fouet, mais aussi parce que le maintien d'un chômage massif est un moyen pour le patronat de faire pression sur les salaires et les droits des travailleurs/ses stables.

D'ors et déjà de nombreux appels émergent pour le samedi 4 décembre, jour de la mobilisation annuelle contre le chômage et la précarité des organisations de chômeurs. À **Paris une manifestation a lieu à 14 h Place Joffre**. Des rassemblements ou manifestations sont prévus dans d'autres villes comme à Toulouse, Besançon, Bordeaux, Caen, Lille, Limoges, Lorient,...

MOBILISONS-NOUS LE 4 DÉCEMBRE !!!

POUR DÉFENDRE NOTRE ASSURANCE CHÔMAGE !

[Communique_sudculture_manif4dec21Télécharger](#)